

appel, les causes dont cette cour a disposé (soit en confirmant ou en renversant les jugements) et celles encore pendantes.— (*Documents de la session, No. 80a*).

Aussi, la réponse conformément à une adresse à Son Excellence datée 1er avril 1878, demandant copie de toutes les pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis la passation de l'Acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants, le montant et la nature de chaque réclamation, dans quel cas le *fiat* de Son Excellence que *droit soit fait aux parties* a été accordé, et dans quels cas il a été refusé.— (*Documents de la session, No. 80c*.)

Et aussi, la réponse conformément à une adresse à Son Excellence datée 1er avril 1878, demandant un état de toutes les causes portées devant la Cour d'Echiquier du Canada depuis son établissement, donnant les noms des parties, la nature et le montant de chaque réclamation, la nature des procédures (soit par pétition de droit ou autrement,) et indiquant séparément les causes dont cette Cour a disposé et celles encore pendantes.— (*Documents de la session, No. 80b*.)

M. *Huntington*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 1er avril 1878, demandant copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la *Baie aux Vaches (Cap-Breton)*, avec toute la correspondance entre le département des Postes et toute autre personne relativement à la cause de sa destitution.— (*Documents de la session, No. 120*.)

Aussi, la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 19 février 1878, demandant copie de toute correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*, en 1877; de tout arrangement fait pour le transport de ces malles durant la même période, avec un état montrant le coût total de ce service durant la saison de 1877, et un état séparé relativement au transport des malles durant la même période durant la saison de 1876, avec le coût dans les deux cas du transport de ces malles jusqu'à *Tadoussac*, *Chicoutimi*, les *Eboulements* et la *Baie St. Paul*.— (*Documents de la session, No. 121*.)

Et aussi, la réponse conformément à une adresse à Son Excellence datée 20 février 1878, demandant copies de toutes les soumissions reçues en 1877, pour le transport par terre des malles de Québec aux *Eboulements* ou à la *Malbaie*; des ordres en conseil ou des ordres des départements à ce sujet, avec les raisons pour lesquelles une soumission entre autres a été acceptée; et aussi un état donnant le nom de la personne qui avait eu précédemment le contrat du transport de ces malles, le montant qui lui a été payé, celui maintenant payé et à qui, pour le même service, avec copie de la correspondance à ce sujet.— (*Documents de la session, No. 121a*.)

M. *Young*, du comité permanent des comptes publics, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :

Que le 11 mars 1878, il donna ordre que *Peter Sutherland*, de *Winnipeg*, fut sommé de comparaître devant lui pour donner son témoignage relativement à de prétendues irrégularités commises dans l'octroi des contrats du gouvernement à *Winnipeg*;

Que le 14 mars, le télégramme qui suit fut reçu de M. *Sutherland* :

“ OTTAWA, 14 mars 1878.

“ Par télégramme de *Winnipeg, Manitoba*, à *E. P. Hartney*, greffier du comité des comptes publics, *Ottawa*.

“ Votre télégramme du 11 courant reçu. Des raisons de famille et d'affaires m'empêchent de partir à moins que ce ne soit absolument nécessaire. Mon teneur de livres, *Wm. G. Scott*, connaît tout ce que je sais et peut quitter immédiatement s'il en est requis. Veuillez répondre.

“ P. SUTHERLAND.”

Que le 21 mars, le comité ordonna que *Wm. G. Scott*, le teneur de livres de M. *Sutherland*, fut sommé de comparaître devant lui et de donner son témoignage relativement aux prétendues irrégularités commises dans l'octroi des contrats du gouver-